

RISQUES LIES A L'EXPOSITION A L'AMIANTE -

Encadrant SS4 CDF

AREG005CDF

Vous travaillez dans le bâtiment ? Cette formation est pour vous !

Public Concerné

Toute personne cumulant les fonctions d'encadrement technique, d'encadrement de chantier et/ou d'opérateur de chantier amiante, et possédant, au sein de l'entreprise, une responsabilité au niveau des prises de décisions technico-commerciales, des études, de l'établissement des documents techniques et/ou ayant les compétences nécessaires pour diriger, coordonner l'exécution des travaux, mettre en œuvre le mode opératoire. Toute personne chargée d'exécuter des travaux et/ou ayant les compétences nécessaires pour installer, faire fonctionner et entretenir les matériels qui lui sont confiés, dans le respect des procédures du mode opératoire.

Objectifs

Connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrement induits.

Connaître les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source et/ou être capable de faire appliquer et/ou d'appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source.

Sur la base des résultats de l'évaluation des risques, être capable d'établir un mode opératoire s'intégrant, selon les cas, dans un plan de prévention ou un PPSPS et/ou de le faire appliquer et/ou de l'appliquer.

Etre capable de définir et/ou de faire appliquer et/ou d'appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante.

Mettre en oeuvre le mode opératoire de chantier.

Les + métier

Formation préalable pour un encadrant cumulé des fonctions ayant une responsabilité au niveau de la prise de décision, de la mise en œuvre et/ou de l'exécution des travaux en amiante SS4 (intervention ou travaux de maintenance).

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur expérimenté validé par un certificat INRS OPPBTP de moins de 3 ans.

Moyens pédagogiques

Méthode interactive incluant des exposés et des échanges sur les expériences vécues, des études de cas, des films et des travaux pratiques sur la plateforme pédagogique.

Objectifs Pédagogiques

Pré Requis

Avoir plus de 18 ans, maîtriser la langue française. Aptitude médicale au poste de travail de moins de 3 mois (selon l'arrêté du 23 février 2012).

Parcours pédagogique

Le risque Amiante :

- Caractéristiques, propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé
- Effet synergique du tabac
- Produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante
- Les exigences de la réglementation liées à l'interdiction de l'amiante
- Les obligations du donneur d'ordre concernant l'identification et le repérage de l'amiante
- Les responsabilités civiles et pénales encourues par l'employeur en cas d'infraction à ses obligations de prévention des risques
- Les règles de droit de la prévention des risques (devoir de sécurité, droit de retrait)
- La prévention du risque amiante et les risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés
- Les opérations spécifiques à l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrement induits
- Aspects théoriques des principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source

Mise en pratique sur un chantier école :

- Réaliser l'évaluation des risques quelle que soit la situation spécifique liée à chaque opération
- Analyse critique d'un repérage amiante
- Choisir de définir les moyens de la maintenance des équipements de protection collective et individuelle adaptée en fonction des conditions et des caractéristiques particulières du chantier
- Rédiger des notices de postes, choix des méthodes de travail et des modes opératoires s'intégrant, selon les cas, dans un plan de prévention ou un PPSPS
- Etablir les consignes d'entretien et de remplacement de ces équipements
- Identifier les limites d'efficacité des EPI
- Définir les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets et les faire appliquer
- Identifier les situations d'urgence, définir les conduites à tenir et les faire appliquer
- Organiser la prévention sur le chantier
- Mettre en œuvre les mesures de prévention dictées décrites dans le mode opératoire
- Mettre en œuvre les procédures opératoires garantissant la protection des travailleurs et de l'environnement
- Appliquer les procédures et engager les moyens prévus pour assurer la sécurité, de l'installation au repli du chantier

SCIO CONSEIL ET FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11922080992



Ensemble, préparons VOTRE avenir

Connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrement induits ;
Connaître les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source et/ou être capable de faire appliquer et/ou d'appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source ;

- Transmission et contrôle de la mise en oeuvre des méthodes et procédures adaptées
- Rappel des consignes relatives aux conditions d'utilisation et de maintenance des équipements
- Restitution des zones de travail et les procédures de contrôle en cours d'intervention
- Procédures d'entrée et de sortie de zone confinée
- Procédures d'évacuation des déchets

Modalités d'évaluation

Evaluation théorique : 20 minutes Evaluation pratique : 1 heure en continu

Modalités d'Accessibilité

SCIO Conseil et Formation est un Etablissement de 5ème catégorie répondant à la politique 'Accessibilité Handicap'

Durée

35.00 Heures **5** Jours



Contactez-nous !

NICOLAS JOEL
PRESIDENT

Tél. : 0180730450
Mail : joel.nicolas@scio.fr



Code CPF
236003